



PASSAGE PARENTALITE

Envoyé en préfecture le 24/02/2022

Reçu en préfecture le 24/02/2022

Publié le



ID : 069-266910413-20220224-CCAS_2022DC0019-AU

Entre

Nom et Adresse du client :

CCAS CORBAS

Place Charles Jocteur

69690 CORBAS

Représenté par : Monsieur Alain VIOLLET

Fonction : Président

Et

Nom et Adresse du prestataire : PASSAGE PARENTALITE

Représentée par : Ghariba REHMAN

Fonction : Présidente

Numéro SIRET : 821 787 900 00025

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour but de définir les conditions d'intervention entre le **Centre Communal d'Action Sociale de CORBAS** et **PASSAGE PARENTALITE**, pour l'animation d'un groupe d'analyse des pratiques professionnelles.

Article 2 : Conditions d'exécution

PASSAGE PARENTALITE met à disposition **son intervenant, Franck LECLUZE**, qui animera les groupes d'analyse des pratiques professionnelles de 14h00 à 16h00. L'intervention aura lieu dans **les locaux de PASSAGE PARENTALITE**, sis 5 grande rue de Vaise, 69009 LYON.

Dates des séances :

- **Jeudi 13 janvier 2022**
- **Mardi 16 mars 2022**
- **Jeudi 12 mai 2022**
- **Mardi 06 juillet 2022**

Mesdames Nadège Charvet et Maud Fournery (ou leurs remplaçantes, le cas échéant) participeront aux séances d'analyse des pratiques professionnelles.

Article 3 : Modalités financières

Le Centre Communal d'Action Sociale de CORBAS s'engage à rémunérer **PASSAGE PARENTALITE** sur la base de sa proposition financière, soit **320 € (trois cent vingt euros)**, en date du 25 janvier 2022, pour le Mutli-Accueil. Cette présente convention est basée sur un forfait, il ne sera réalisé de prorata si le Centre Communal d'Action Sociale n'est pas représenté ou si la ou les participantes sont absentes.

Article 4 : Durée de la convention

La présente convention est valable jusqu'à l'exécution complète et entière de la prestation.

PASSAGE PARENTALITE

SAS AMANA

5 Grande rue de Vaise _ 69009 LYON

Tél : 04 28 29 64 01 / email : contact@passageparentalite.fr

SIRET : 821 787 900 00025 / N°DA : 84691458169



PASSAGE PARENTALITE

Envoyé en préfecture le 24/02/2022

Reçu en préfecture le 24/02/2022

Publié le

S²LO

ID : 069-266910413-20220224-CCAS_2022DC0019-AU

Article 6 : Résiliation

Le non-respect des clauses ainsi énoncées dans la convention entraînera la résiliation de plein-droit du présent accord.

Article 7 : Règlement des litiges

La présente convention sera remise à chacune des parties signataires. Celles-ci s'efforceront de résoudre à l'amiable les différends qui pourraient s'élever à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du présent accord. A défaut, le litige sera soumis à la diligence de l'une ou de l'autre des parties, au tribunal territorialement compétent.

Fait à Lyon, le

Le client
Nom et qualité du signataire
Signature
Cachet,

Le prestataire
Ghariba REHMAN, Présidente
Signature
Cachet,



PASSAGE PARENTALITE

SAS AMANA

5 Grande rue de Vaise _ 69009 LYON

Tél : 04 28 29 64 01 / email : contact@passageparentalite.fr

SIRET : 821 787 900 00025 / N°DA : 84691458169